

Le Mag

Aire sur l'Adour



N°28 - NOVEMBRE 2023

www.aire-sur-adour.fr

Journée Sports Olympiques



HISTOIRES D'AIRE

L'Orangerie : un bâtiment évoluant au fil des siècles.

DOSSIER

Aire sur l'Adour : une ville active et sportive.

CADRE DE VIE

Les saligues de Prentigarde abrite une espère protégée.



Retour du **FORUM DES ASSOCIATIONS**

Samedi 2 septembre 2023, plus de 500 visiteurs sont venus déambuler dans les allées du centre d'animation pour rencontrer la soixantaine d'associations aturines présente ce jour-là. Le succès fut au rendez-vous !



Journée culturelle **DE LA COURSE LANDAISE**

Le samedi 30 septembre 2023, la ville a accueilli la première journée culturelle dédiée à la Course Landaise. De nombreuses animations se sont tenues dans le centre-ville de la commune.

Octobre **ROSE**

Cette année encore, les commerçants, les associations et la municipalité ont montré leur soutien indéfectible à cette cause. De nombreuses animations se sont déroulées tout le mois d'octobre dans la ville.



Cyclisme

LE TOUR DES LANDES 2023

Les 25 et 26 août 2023, notre commune a accueilli le Tour des Landes Cycliste, devenu Élite Nationale. 120 coureurs nationaux et internationaux ont participé à cette course. Bravo à Luca De Vincenzi qui a remporté cette 35^{ème} édition.



Festival photos

LA QUINZAINE DE L'IMAGE

Pour son dixième anniversaire, le festival photos "La Quinzaine de l'image" a organisé une édition spéciale mettant à l'honneur ses 19 invités depuis 2014. Au total, ce sont 160 photos en grand format qui ont été exposées dans les rues du centre-ville durant tout le mois de septembre.

SOMMAIRE

4. La ville en action

7. Histoires d'Aire

8. Dossier

SPORT

Aire sur l'Adour : une ville active et sportive



12. Travaux et cadre de vie

14. S'informer

15. Tribunes politiques



Retrouvez l'information de votre ville en un clic sur aire-sur-adour.fr

Restez connecté(e)s avec Facebook.

Préparons la Ville de Demain

C'est avec un immense plaisir que nous avons obtenu le label "Terre de Jeux 2024".

En effet, cela démontre tout le dynamisme et la volonté des associations de tout mettre en œuvre pour le développement de la pratique sportive.

La municipalité n'a eu de cesse, depuis 8 ans, d'investir significativement dans les différentes infrastructures afin d'avoir des équipements de qualité pour tous les sports.

Mais, n'oublions pas que la COVID et les crises économiques et énergétiques ne sont pas neutres pour nos finances publiques. Nous avons néanmoins entamé des projets et réalisé les aménagements attendus.

Nous n'allons pas nous arrêter là !

Nous ne pouvons pas parler de l'engouement des associations sans un mot sur la culture.

En effet, la culture représente aussi un vecteur de dynamisme et de développement. C'est pourquoi, nous l'avons associé, aujourd'hui, à l'Office Municipal des Sports.

De plus, dans le cadre de Terre de Jeux 2024, nous avons fait



le choix de révéler la rencontre entre la culture et le sport.

À Aire sur l'Adour, le service public met à l'honneur la culture et le sport qui demeurent ensemble, complémentaires.

Cela participe grandement, pour chacun d'entre nous, à l'équilibre, à l'épanouissement, au bien vivre à Aire sur l'Adour.

L'arrivée de nouveaux commerces, le développement du tissu économique local, l'émergence de futurs projets immobiliers, démontrent les atouts et la vitalité de notre belle ville.

Vous pouvez être assurés de ma détermination avec l'ensemble de mon équipe, à préparer la Ville de Demain.

**Xavier Lagrave,
Maire d'Aire sur l'Adour**

Magazine municipal trimestriel édité par la ville d'Aire sur l'Adour.

La commune d'Aire sur l'Adour a fait le choix d'une communication éco-responsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert". Ce journal est donc entièrement recyclable.

Tirage : 4200 exemplaires. **Directeur de la publication :** Xavier Lagrave. **Rédaction et réalisation :** service communication, Laura Wisniewski - communication@aire-sur-adour.fr - 06 77 67 04 58. **Impression :** Imprimerie Moderne & Castay. **Photos :** service communication. **Dépôt légal :** à parution. **N°ISSN :** 2610-2676. **Mairie d'Aire sur l'Adour :** place de l'Hôtel de Ville, 40800 Aire sur l'Adour - mairie@aire-sur-adour.fr - 05 58 71 47 00.



VOIE VERTE

Sentier de l'Adour : une voie douce pour la ville



Projet créé par le Syndicat Adour Midouze (SAM), le Sentier de l'Adour est un itinéraire de randonnée réservé aux mobilités douces qui s'étend sur 130 km d'Aire sur l'Adour à Dax. En plus de proposer un nouvel espace dédié aux sports et loisirs, le Sentier de l'Adour a pour vocation de valoriser le patrimoine lié au fleuve Adour. En ce sens, des pupitres thématiques jalonnent le parcours et donnent de nombreuses informations aux randonneurs. Ils dévoilent son histoire et son commerce fluvial autrefois foisonnant.

À Aire sur l'Adour, le parcours débute sur la D107 au niveau du pont de Barcelonne du Gers (route du Pont). Le chemin longe le fleuve et remonte vers le centre-ville. Il passe en arrière de l'avenue de 4 septembre pour arriver au niveau du pont d'Aire sur l'Adour. Une fois la traversée effectuée, le parcours

continue aujourd'hui par le Quai des Graverots, rue de Jaunet, puis longe la route de Duhort jusqu'à la sortie de la ville.

Totalement impliquée dans ce projet, la municipalité œuvre cependant depuis 2020 (en partenariat étroit avec le SAM) pour garder un itinéraire au plus près de l'Adour. Les élus ont mené un travail de réflexion et d'analyse pour modifier la dernière partie du parcours. Ainsi, de nombreuses réunions de travail et d'informations auprès des propriétaires concernés ont été organisées depuis 3 ans. La restauration de la servitude de marchepied a été retenue pour permettre aux piétons de cheminer en bord de fleuve depuis l'impasse du Val d'Adour jusqu'aux ateliers municipaux. Les travaux ont commencé en octobre. Cet itinéraire apportera une réelle plus-value pour relier le centre-bourg.

PATRIMOINE

LES CHEMINS DE SAINT-JACQUES DE COMPOSTELLE : 25 ANS DE CLASSEMENT À L'UNESCO

L'année 2023 marque le 25^{ème} anniversaire de l'inscription du bien "Chemins de Saint-Jacques-de-Compostelle en France" sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO.

Les 1^{er} et 2 décembre 2023, de 18h à 22h, venez découvrir dans l'église Sainte-Quitterie des tableaux lumineux autour de l'histoire de l'édifice, de la sainte et du chemin de Saint-Jacques de Compostelle.

+ D'INFOS

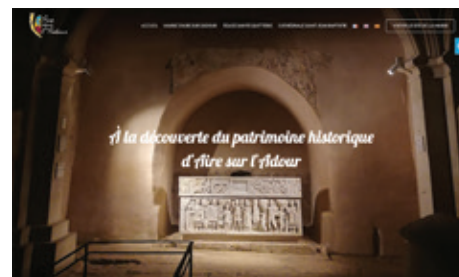
Service patrimoine
06 77 02 43 44



MÉDIAS

SITE INTERNET : À LA DÉCOUVERTE DU PATRIMOINE ATURIN

En ligne sur notre nouveau site internet ou par le biais des QR-Codes à scanner sur la façade des bâtiments concernés, (re)découvrez les sites historiques de la ville à travers de courtes vidéos de présentation.



+ D'INFOS

www.patrimoine.aire-sur-adour.fr

SOLIDARITÉ

DES NOUVELLES DU
LEGS MARIE ET MARCEL
CABANNES

Pour la 3^{ème} année, le legs Marie et Marcel Cabannes lance un appel à projets aux associations aturines actives dans les domaines de la culture, de l'entraide, de la solidarité et du patriotisme. Pour être éligibles à un financement, elles doivent être enregistrées auprès de la Mairie. Certaines institutions aturines (établissements scolaires, médiathèque et Maison Béthanie de la Paroisse Sainte Quitterie) complètent cette liste. L'objectif est d'apporter un concours financier à des actions concrètes qui apportent un bénéfice collectif aux aturins et aturines, œuvrent au bien commun et au "bien vivre ensemble". Le plafond des dotations est de 2 500 € par projet. En 2022, 9 projets ont été soutenus et 10 en 2023. Cette année un montant de 14 000 € est mis à disposition par le legs.

Calendrier 2023/2024

- Lancement de l'appel à projets : 20 octobre 2023.
- Dépôt des projets : 20 octobre - 15 décembre 2023.
- Analyse des projets par le Comité de Pilotage : 15 décembre 2023 - 10 février 2024.
- Annonce des projets Lauréats : 28 février 2024.
- Exécution des projets : 2024.

+ D'INFOS

Bernard Malherbe
bme.malherbe@gmail.com

SOLIDARITÉ

LEGS MADAULE :
UNE BOURSE POUR
LES ÉTUDIANTS

En 1997, Madame Madaule a légué près de 61 000 euros au Centre Communal d'Action Sociale d'Aire sur l'Adour. Dans le cadre de ses dispositions testamentaires, si vous êtes Aturin et étudiant, vous pouvez disposer d'un soutien financier. Envoyez votre lettre de candidature avant le 22 novembre prochain, accompagnée d'un certificat de scolarité 2023-2024, d'une copie de pièce d'identité, d'un Relevé d'Identité Bancaire et d'un justificatif de domicile de moins de trois mois à :

M. Xavier LAGRAVE

Président du CCAS
Place de l'hôtel de ville
40800 Aire sur l'Adour

+ D'INFOS

Mairie - CCAS
05 58 71 47 00

ARCHIVES

APPEL À LA POPULATION

Dans le cadre du 80^{ème} anniversaire de la libération de la ville en 2024, la municipalité lance un appel à la population pour rechercher et rassembler lors d'une exposition grand public tous documents, icônographies, témoignages, etc... autour de cet événement. Si vous souhaitez partager vos archives, merci de contacter le service patrimoine de la ville.

+ D'INFOS

Service Patrimoine
06 77 02 43 44

CULTURE

UNE NOUVELLE BOÎTE
À LIVRES DÉDIÉE AUX
ENFANTS

Située à l'entrée du parc municipal, à côté des jeux pour enfants, une nouvelle boîte à livres colorée a été installée début septembre par les services techniques de la ville.

Sa particularité ? Elle est destinée aux enfants et adolescents pour qu'ils puissent découvrir des livres adaptés à leur âge.

Son fonctionnement est simple : il est possible de prendre un livre, de le garder, de le ramener et d'en amener de nouveaux.

À vous maintenant de la faire vivre !

La municipalité remercie le Secours Populaire d'Aire sur l'Adour pour son soutien dans ce projet et la donation de livres à destination d'un jeune public.

Un grand merci également aux services techniques de la ville pour la jolie décoration de cette nouvelle boîte à livres.



+ D'INFOS

Mairie
05 58 71 47 00
www.aire-sur-adour.fr

TERRITOIRE

Des projets lancés dans le cadre du programme "Petites Villes de Demain"

La signature de la Convention "Petites Villes de Demain" le 12 juillet 2023 a permis d'inscrire officiellement plusieurs projets communaux dans le programme national.



Depuis 2021, la ville a participé activement aux différentes phases de construction du projet "Petites Villes de Demain" : du diagnostic territorial au programme d'actions répondant aux problématiques rencontrées. Pas moins de 30 fiches actions ont donc constitué le plan de référencement sur des thèmes précis concernant la rénovation de l'habitat, les espaces urbains et l'attractivité de la ville. Ce projet de territoire a ainsi fait l'objet d'une Convention signée le 12 juillet 2023 par les différents acteurs du projet. Ce document va permettre la mise en œuvre de financements et d'outils incitatifs pour les investisseurs.

À Aire sur l'Adour, plusieurs projets (publics et privés) sont engagés dans ce cadre-là :

- La construction du centre aquatique municipal à la Plaine des

Jeux, route du Houga. Le début des travaux est annoncé pour septembre 2024.

- La création d'un cinéma 4 salles à la place de l'ancienne piscine municipale (à côté du parc municipal). La municipalité vient de valider le permis de construire. Les travaux devraient commencer au 1^{er} février 2024.

- La création d'un centre d'interprétation de la course landaise.

- La réalisation d'une étude pré-opérationnelle pour le réaménagement de la place du Général De Gaulle par la municipalité.

Pour l'ensemble du programme, la mairie a planifié un financement de 300.000 € pour aider les propriétaires du centre-ville à rénover leurs façades et leurs logements.

CULTURE

"LES SENS DE L'ART" : UNE EXPOSITION INCLUSIVE

Du 20 janvier au 4 février 2024, la municipalité va accueillir une exposition itinérante, unique et originale, réalisée par l'association ArteLandes qui regroupe des artistes provenant des Landes et des Pyrénées-Atlantiques.

Il s'agit d'une exposition multisensorielle, nommée "Les sens de l'art" qui s'adresse à un public très large. Son objectif est de favoriser la solidarité et lutter contre l'exclusion des personnes en situation de handicap. En ce sens, et sortant des sentiers battus, les artistes ont créé des univers immersifs et propices à la découverte sensorielle. Ainsi, il sera question de découvrir les œuvres grâce à vos 5 sens.

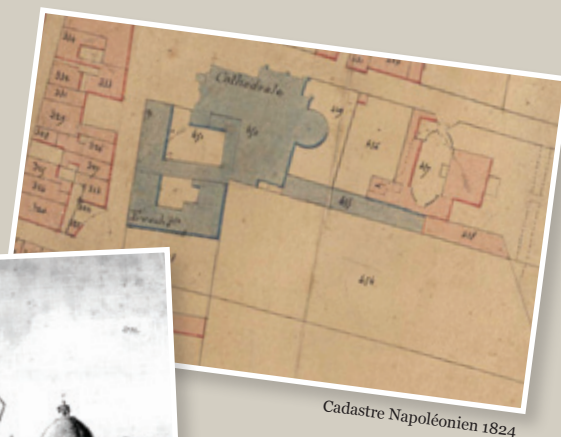
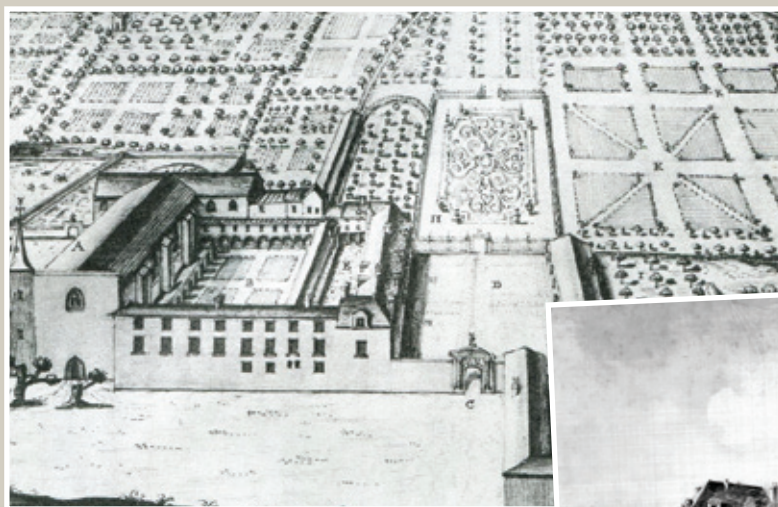
"Les sens de l'art" sera accueillie dans la salle d'exposition de l'AMI (rue Gambetta). Pendant 3 semaines, l'exposition sera ouverte gratuitement au public tous les week-ends. Les visiteurs seront accueillis par les artistes pour découvrir les œuvres d'art présentées.

+ D'INFOS

Association ArteLandes
www.artelandes.fr



L'Orangerie : un bâtiment évoluant au fil des siècles



Cadastre Napoléonien 1824



À partir de 1682, l'évêque d'Aire, Jean-Louis de Fromentières, embellit sa demeure épiscopale : l'évêché recevait la disposition et l'aspect qu'il a conservés depuis, il se complétait par une orangerie, des jardins des ombrages que l'évêque faisait dessiner ou planter. L'Orangerie permet d'abriter, pendant l'hiver, les agrumes cultivés en caisse.

Ce nouveau bâtiment accolé au groupe épiscopal se situait en prolongement d'une chapelle ouverte sur la sacristie de la cathédrale, chapelle construite fin XVII^{ème} siècle.

Peu après sa construction, cette orangerie est considérée

comme *"une des plus belles du royaume et une des plus célèbres: 119 orangers, citronniers, bergamotiers, cèdres et un grand pied d'aloès avec leurs caisses peintes en rouge"*.

Tous les arbres furent vendus à la Révolution et seul le nom de l'orangerie est resté, désignant maintenant le nom de cette salle.

En 1828, deux portails sont ouverts, côté Est, à l'occasion d'aménagement de remises servant à stocker le fourrage pour les chevaux et à la voiture.

La caserne des pompiers a été installée dans une partie de l'Orangerie à la fin des années 40. Elle a été entièrement rénovée en 2003.

En 1947, des garages sont construits dans les bâtiments de l'Orangerie. Les locaux assez vastes abritent l'atelier et le dépôt de matériel de la ville jusqu'en 1977.

En 2008, l'Orangerie a été entièrement restaurée, extérieurement et intérieurement. Cela a permis de mettre en valeur des murs construits en galets de l'Adour.

Afin de rappeler l'origine de ce bâtiment, le service Espaces Verts de la ville a planté devant l'Orangerie quelques agrumes, en particulier des mandariniers. Cette salle accueille aujourd'hui des conférences, des expositions et autres évènements.



Aire sur l'Adour : une ville active et sportive

À quelques mois du début des Jeux Olympiques 2024 à Paris, la commune vient d'être labélisée Terre de Jeux 2024. Une reconnaissance majeure pour une ville qui a toujours fait passer le sport au premier plan et le définit comme un vecteur de lien social et d'épanouissement personnel.

Ville labélisée "Terre de Jeux 2024"

Créé par le Comité d'Organisation des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris (COJO), **Terre de Jeux 2024** est un label destiné à toutes les collectivités territoriales et aux mouvements sportifs (fédérations, clubs) qui souhaitent mettre plus de sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engager dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens. Ce label est donc destiné à mettre en valeur les bonnes pratiques et à inciter les collectivités à proposer encore plus de sport dans le quotidien, partout en France.

Loin des jeux, près du sport

De leur côté, les acteurs locaux s'engagent à mettre en place différentes actions qui s'articulent autour de **3 objectifs** :

- Faire vivre les émotions du sport et des Jeux à leur population ;
- Mettre plus de sport dans le quotidien ;
- Animer et faire grandir la communauté Paris 2024 sur le territoire.

« Aire sur l'Adour labélisée Terre de Jeux 2024 »

Cet été, l'obtention du label **Terre de Jeux 2024** par la ville a démontré que la commune est une ville sportive avec des infrastructures et des équipements de qualité. Elle a d'ailleurs eu la chance d'accueillir **le Village Olympique Itinérant Landais Accessible à Tous (VOILAT)** lors de l'organisation du Tour des Landes Cycliste 2023 à Aire sur l'Adour en août. Les actions municipales en faveur du sport ne vont pas s'arrêter là. D'autres sont prévues pour les mois à venir en attendant le début des Jeux Olympiques et Paralympiques.

+ D'INFOS

www.aire-sur-adour.fr



Photos du VOILAT - Août 2023

L'office municipal sportif et culturel au service des associations aturines



Reprise du Tournoi Corpo Volley



Corinne Laffittau

Maire-adjointe en charge des associations sportives aturines et Co-Présidente de l'OMSC



17 équipes étaient inscrites au Tournoi Corpo Volley en juin 2023. Les matchs se sont déroulés dans une très bonne ambiance et tout le monde était ravi que le tournoi ait repris du service !



L'OMSC d'Aire sur l'Adour est une association loi 1901 qui exerce différentes missions en lien avec le sport et la culture sur la commune. Pour rappel, le volet "culture" a été rajouté dans les statuts de l'association le 17 novembre 2021. Parmi ses objectifs, l'OMSC a pour mission de coordonner toutes les bonnes volontés pour insuffler dans tous les milieux une pratique saine et active des sports, de promouvoir l'action culturelle et de développer les loisirs sous toutes ses formes. **Son intérêt réside donc dans l'accompagnement et le soutien des associations sportives et culturelles aturines qui lui sont affiliées.**

L'association prête régulièrement son concours à l'organisation de manifestations sportives et organise en son nom différentes actions en relation avec le sport et

VOUS SOUHAITEZ ADHÉRER À L'OMSC ?

- Ouvert à toutes les associations sportives et culturelles de la ville.



- Cotisation de 20€ à régler par association membre.

- Demande d'informations par mail : omsc.aire@gmail.com



la culture (Téléthon, Tournoi Corpo Volley, stages multisports, etc...). Nombreuses sont les activités proposées qui remportent un grand succès. Soulignons le travail très apprécié des éducateurs sportifs mis à la disposition de l'association par la ville, qui organisent des activités variées, nouvelles et même parfois insolites pour le plus grand plaisir des participants.

À côté de cela, l'association propose également des cartes "membre" ouvrant droit à des réductions au niveau des associations sportives et culturelles membres.

Aujourd'hui plus que jamais, tournée vers l'avenir, l'association se veut plus ouverte et jouer "collectif" avec le tissu associatif local pour offrir aux Aturins une dynamique sportive et culturelle commune.

Des équipements sportifs adaptés à une offre diversifiée

La Ville d'Aire sur l'Adour agit pour encourager la pratique du sport par tous, enfants comme adultes. Les équipements (stades, gymnase, terrains de jeux...) sont nombreux et accessibles, et l'offre d'activités (municipales et associatives) est très variée.



3 pôles sportifs à Aire sur l'Adour

La Plaine des Jeux : cet espace regroupe différents équipements sportifs comme la salle omnisports, les terrains de foot et de rugby, le vélodrome, l'aéroclub et bientôt le tennis de table. Au total, il accueille une quinzaine d'associations.

Le stade François Farré : le stade municipal propose une piste d'athlétisme, des terrains de foot, un terrain de rugby et plusieurs courts de tennis. Une dizaine d'associations profite pleinement de ces installations sportives.

Le terrain de sports Mexico : il propose un terrain de foot, un terrain de basket et un skate parc. Situé non-loin des établissements scolaires, il est régulièrement utilisé par les écoliers et les associations sportives.

"ENCOURAGER LE SPORT POUR TOUS" TELLE EST LA DEVISE DE LA VILLE

Près d'un Aturin sur quatre pratique un sport, en loisir ou en compétition, en club ou en individuel. Aire sur l'Adour a fait de l'accès au sport pour tous l'une de ses priorités et propose des équipements sportifs diversifiés et accessibles. Sur le territoire communal, on recense ainsi, entre autres, 1 salle omnisports (1 dojo, 2 gymnases et 1 salle de gym), 2 stades, 1 vélodrome ... et très bientôt la

commune sera équipée d'un centre aquatique. Sur la période 2014-2023, la ville a investi un montant total de 4 millions d'euros pour rénover, réhabiliter ou construire de nouveaux équipements sportifs.

En parallèle, et en plus de son implication sur les temps scolaires avec les parcours "Éducation physique et sportive", la Ville propose des activités sportives à ses habitants dans une offre

municipale renouvelée chaque année. Encadrées par deux éducateurs diplômés, ces activités se déroulent sur les temps périscolaires ou extra-scolaires pour les enfants, dans le cadre de l'École municipale des sports. Pour les adultes, les activités sont proposées 2 matins par semaine (en dehors des stages). Ces activités sont gratuites pour tous les bénéficiaires.

BIODIVERSITÉ

Les saligues de Prentigarde abrite une espèce protégée

Peut-être l'avez-vous déjà observé prendre le soleil en vous baladant dans les Saligues ? Il s'agit de la discrète Cistude d'Europe.



© Syndicat Adour Midouze

La cistude (*Emys orbicularis*) est une petite tortue aquatique que l'on trouve principalement en Europe. Mesurant une vingtaine de centimètres, cette tortue d'eau douce a une carapace sombre et le corps ponctué de points jaunes. Elle se nourrit de petits invertébrés, de poissons morts et peut vivre de 40 à 60 ans. En hibernation du mois d'octobre au mois de mars, elle est facilement observable lorsqu'elle se réchauffe au soleil sur des troncs immergés du mois d'avril au mois de septembre.

Les menaces

Il s'agit d'une espèce vulnérable qui voit son aire de répartition diminuer. Les causes sont multiples : dégradation des zones humides et des sites de ponte, prédation des œufs (blaireau,

sanglier), écrasement sur les routes, blessures accidentelles, prélèvement, développement d'espèces exotiques envahissantes telles que la Tortue à tempes rouges dite "de Floride".

La population de Prentigarde

Une quarantaine d'individus ont été observés dans les Saligues lors d'un suivi réalisé au printemps 2023 et aucune tortue à tempes rouges n'a été observé sur le site : c'est une chance ! Veillez à respecter quelques règles de bonne conduite à leur égard lors de votre prochaine promenade : tenir les chiens en laisse à l'abord des plans d'eau, rester discret, ne pas introduire d'autres tortues. Comme toute espèce protégée, la manipulation, la capture, le transport et la destruction sont interdits. Ouvrez l'œil !

TRAVAUX

DES CHANTIERS DANS UNE VILLE EN TRANSFORMATION

Construction de la salle de sport pour le tennis de table

Démarrés en février 2023, les travaux de construction de la nouvelle salle de sport pour le tennis de table ont bien avancé. Les travaux de gros oeuvre sont terminés depuis la fin de l'été. Courant septembre, la couverture de la charpente et les enduits extérieurs ont été bouclés. Le second oeuvre a commencé en suivant. Il concerne tous les travaux rendant le bâtiment habitable. Vont ainsi s'enchaîner jusqu'à la fin de l'année les travaux de plâtrerie, de carrelage, d'installation des sanitaires, d'électricité et de revêtement des sols. La réception du bâtiment est prévue pour décembre 2023.



Travaux du Boulevard Lamothe

Les travaux du Boulevard Lamothe ont débuté le 9 octobre 2023. Ils consistent en la mise en place d'un drain qui récupérera les eaux de ruissellement de la colline. Des traversées de route pour le réseau pluvial sont également réalisées. En même temps, le Sydec en profite pour reprendre le branchement de l'assainissement et changer l'éclairage public en posant des LED.

TRI DES DÉCHETS

Le compostage obligatoire des bio-déchets pour tous au 1^{er} janvier 2024



A partir du 1^{er} janvier 2024, tous les citoyens devront obligatoirement trier leurs bio-déchets. Cette obligation vient de la loi du 10 février 2020 relative à la lutte anti-gaspillage pour une économie circulaire.

Quels sont les bio-déchets ?

Les bio-déchets sont des déchets d'origine organique, tels que les restes de nourriture, les épluchures, les coquilles d'œufs, les feuilles mortes, et même les filtres à café usagés. Au lieu d'être jetés dans les poubelles classiques, ils devront être collectés séparément.

Pourquoi trier les bio-déchets ?

Le tri des bio-déchets présente de nombreux avantages. Il permet de réduire la quantité de déchets envoyés en décharge, ce qui réduit la pollution de l'environnement. De plus, les bio-déchets peuvent être transformés en compost, une ressource précieuse pour les

agriculteurs. Enfin, cela contribue à réduire les émissions de gaz à effet de serre liées à la décomposition des déchets organiques en décharge.

Comment se préparer ?

Plusieurs solutions existent. Il vous faudra certainement utiliser un bac de compostage sur votre lieu d'habitation : individuel ou collectif. Pensez aussi à l'adoption de poules qui peuvent manger jusqu'à 250 kg de bio-déchets par an. Le Sictom Ouest peut vous accompagner dans votre démarche.

+ D'INFOS

<http://sictomouest.blogspot.com/>

VOIRIE

LES TRAVAUX DE LA CÔTE DE LARIOU ENFIN TERMINÉS

Pilotés par la CCAA, en lien avec la municipalité, les travaux de la côte de Lariou ont été confiés à la société La Route Ouvrière Aturine. Celle-ci a été chargée de réaliser le confortement de la chaussée qui subissait un glissement de terrain. Ce projet d'enrochement de 3000 tonnes a nécessité toute l'expertise technique et humaine de l'entreprise ainsi que des partenaires associés, notamment NGE fondations et le bureau d'études BEFES.



Travaux réalisés par la Route Ouvrière Aturine

+ D'INFOS

www.cdcaire.org

ÉTAT CIVIL

Naissances



JUIN : 05/06/2023 Lucie RETRAE.

JUILLET : 15/07/2023 Élyse COUBLUC LAFFITTE,
26/07/2023 Sianna COSSARD.

AOÛT : 19/08/2023 Sarah LAMEIGNÈRE.

SEPTEMBRE : 11/09/2023 Alba DOS SANTOS, 13/09/2023 Grégory LABORDE.

Mariages



JUIN : 24/06/2023 Emmanuelle DOMMANGET et Yohan SERRAT.

JUILLET : 15/07/2023 Charline HAUPT et Aurélien BODART.

AOÛT : 05/08/2023 Nathalie JOSEPH et Philippe BRIDIER-FORT, 12/08/2023 Vanessa VANNIER et Emmanuel HUMBERT, 19/08/2023 Leslie COSSARD et Zakaria BENSALAM.

SEPTEMBRE : 09/09/2023 Mélanie DARZACQ et Benjamin CESAR, 09/09/2023 Julie CAZADE et Romain DÉJEAN, 23/09/2023 Nadège FLORES et Christophe FLORES, 16/09/2023 Geneviève LAFORGUE et Francis RANDE.

Décès



MAI : 24/05/2023 Charles COURRÈGES, 24/05/2023 René DESTENABES, 24/05/2023 Jeanne DITHURBIDE veuve COURTADE, 25/05/2023 Louis FAUTOUX, 26/05/2023 Guy ALEXIS, 27/05/2023 Guy LABORDE, 27/05/2023 Gérard LE DIEU DE VILLE, 29/05/2023 Pierre VALLÉE, 31/05/2023 Marc VIEILLEDENT.

JUIN : 03/06/2023 Christianne EUSCHLER veuve DUPOURQUÉ, 03/06/2023 Juliette GHIRARDI veuve CLOS-VERSAILLE, 03/06/2023 Joseph LAMAIGNÈRE, 08/06/2023 Marthe BATS veuve DUCASSE, 20/06/2023 Marcelle LAMESON veuve CASSAGNE, 21/06/2023 Méliana MARIN veuve DAMINATO, 22/06/2023 Gisèle TOMAT veuve CASTETS, 23/06/2023 René BIDAUBAYLE, 26/06/2023 Pierrette MAURY veuve TARTAS CABANE, 06/06/2023 Fabrice POTDEVIN, 29/06/2023 Jacques BRÈTHES.

JUILLET : 01/07/2023 Jeanne DARRICAU veuve DUFAU, 03/07/2023 Michel LOO, 08/07/2023 Robert DASTOUE, 17/07/2023 Josephe DEYRES veuve CLAVÉ-DUPOURQUÉ, 18/07/2023 Alma BORTOLUSSI veuve FRATTER, 19/07/2023 Lorraine PROÈRES veuve LABENNE, 23/07/2023 Hubert LAMOTHE, 27/07/2023 Pierrette TUFFIER veuve FAUCONNET.

AOÛT : 01/08/2023 Roger PICANDET, 03/08/2023 Marie-Thérèse COUTEROT veuve TAUZIN, 04/08/2023 Georgette DEMANDES veuve LALANNE, 08/08/2023 Denise BARRÈRE veuve CAPBERN, 10/08/2023 Jean-Jacques ARNAUD, 12/08/2023 Louise DARRIEULAT veuve MILETTE, 12/08/2023 Marie LAFARGUE veuve DARTIGUES, 17/08/2023 Pierre CASSAGNE, 28/08/2023 Roger LAFENETRE, 29/08/2023 Maurice LEROUX.

SEPTEMBRE : 03/09/2023 Anny JACQUELIN épouse COUTURE, 11/09/2023 Louise SAINT-ARROMAN veuve LECONTE, 13/09/2023 Marie FORLACROIX épouse SOLIVEAUX, 15/09/2023 Michel MANAUD, 17/09/2023 Paulette CAPRON veuve BRUAT, 17/09/2023 José RAMOS, 17/09/2023 Bernadette SCHNEIDER veuve GUILBOT, 23/09/2023 Marie GARCES épouse HIJOS, 30/09/2023 Jean AZIDROU-SOQUES.

* Listes arrêtées au 6/10/2023

EN DIRECT du Conseil



La ville d'Aire sur l'Adour vous propose de suivre en direct les conseils municipaux sur la page Facebook de la ville.

Restez connecté(e)s avec Facebook

www.aire-sur-adour.fr

GRUPE MAJORITAIRE

NOTRE ENGAGEMENT AUPRÈS DES ASSOCIATIONS ATURINES

La Municipalité soutient la centaine d'associations répertoriées sur Aire et qui contribuent, avec le cadre de vie que nous améliorons jour après jour, au "bien-vivre ensemble". Elles jouent un rôle clé dans l'attractivité de notre ville. Et il y en a pour tous les goûts et tous les âges.

Le Forum des Associations qui s'est tenu le 2 septembre 2023 au Centre d'Animation (60 associations présentes et 500 visiteurs accueillis) est un bon révélateur du dynamisme de la vie associative dont nous pouvons collectivement être fiers.

La période de l'épidémie de Covid-19 qui avait mis à mal les activités de ces associations est bien révolue et certaines ont même dû refuser de nouveaux adhérents ! Le montant total des subventions de fonctionnement qui leur sont accordées s'élève cette année à 240.000 €. Soulignons que si dans beaucoup de communes voisines le montant des subventions aux associations est à la baisse, du fait de leurs contraintes budgétaires, les élus aturins ont décidé de les maintenir inchangées en 2023.

Rappelons, en outre, que les associations bénéficient d'un soutien conséquent de la Municipalité au travers de :

- La mise à disposition gratuite de locaux, y compris la fourniture du chauffage, de l'éclairage et de l'eau.
- Le prêt de matériels pour les manifestations qu'elles organisent.
- La communication des associations qu'elle relaie volontiers sur les supports municipaux.
- Les propositions de formation (ex. sensibilisation contre les violences dans le sport).

Chapeau bas aux centaines de bénévoles qui font vivre ces associations et permettent la convivialité entre tous !

Vos élus et le personnel municipal se mobilisent chaque jour pour développer et moderniser les équipements mis à disposition des adhérents de ces associations, et de toute la population.

L'équipe de la majorité municipale.

OPPOSITION

QUELLE VISION POUR LE CENTRE VILLE ?

Au printemps dernier, la ville a vendu l'ancien immeuble de la violette aturine située place du commerce à un promoteur privé. Nous nous sommes positionnés contre cette vente. En effet, en restant maître du foncier, notre commune aurait pu porter un projet permettant de redynamiser cette place totalement laissée à l'abandon.

Fin juin, le Conseil Communautaire s'est prononcé pour la construction d'un "Pôle Culturel" en plein centre-ville d'Aire sur l'Adour. Celui-ci se situera place Général Lieux. Un réel atout pour l'attractivité du territoire, mais aussi pour le dynamisme du centre-ville.

Un vrai projet enthousiaste et cohérent dans le cadre de

la revitalisation des centres-bourgs.

Curieusement, et sans doute par simple principe, le maire et les élus de la majorité Aturine n'ont pas voulu prendre part au vote. Dommage pour la symbolique, et assez paradoxal comme réaction. Le projet a quand même été adopté par l'ensemble des autres élus.

L'attractivité et le rayonnement de notre commune passera par une réelle volonté de dynamiser et développer le centre-ville. Force est de constater que cela ne semble pas être la priorité de la majorité municipale.

Jérémy Marti, pour le groupe *Mieux Vivre à Aire*.



Infos et numéros utiles

Mairie : 05 58 71 47 00.

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30.

Carte d'identité et passeport : uniquement sur RDV au 05 58 71 47 08.

État civil et élections : du lundi au vendredi selon horaires d'ouverture de la mairie (jusqu'à 19h le vendredi).

Permanence du CCAS : le mardi de 8h30 à 12h et le jeudi de 13h30 à 17h30 • 05 58 71 35 57 • ccas@aire-sur-adour.fr

Police Municipale : 05 58 71 47 04.

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Sauf les mercredis : période scolaire de 8h à 12h30 et de 14h à 18h / hors période scolaire de 8h à 12h et de 13h30 à 18h.

Communauté de communes d'Aire sur l'Adour :
05 58 45 19 05.

Office de Tourisme : 05 58 71 64 70.

CIAS d'Aire sur l'Adour : 05 58 71 78 77.

France Services : 05 58 71 61 65.

Médiathèque : 05 58 51 34 04.

GES : 05 58 71 62 43.

Sydec : 08 10 40 90 40.

Sictom Ouest : 05 62 08 93 84.

Polyclinique de l'Adour : 05 58 06 64 64.

SAMU : 15 ou 112.

Gendarmerie : 17.

Pompiers : 18 ou 112.